

ORDRE DU JOUR
6 novembre 2023 à 20 heures

- 1.- Ouverture de la session.
- 2.- Adoption de l'ordre du jour.
 - 2.1- Points à ajouter s'il y a lieu.
 - 3.1- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 octobre 2023.
 - 3.2- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 octobre 2023.
- 4.- Finances : Liste des comptes Total de la liste : \$ 59 478.78
 - 4.1 Adoption des comptes du mois.
 - 5.1- Rapport des permis de construction :
Mois: septembre 2023 Valeurs : 44 000\$
- 6.- Administration générale
 - 6.1 Reconnaissance des personnes proches aidantes (**page 8**)
 - 6.2 ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES EN DATE DU 30 SEPT 2023

	30/09/2022	30/09/2023
Revenus	554 254.06	717 903.59
Activités financière	511 945.42	501 206.65
Remboursement capital	53 460.34	50 700.00
Immobilisations	338 102.00	404 736.00

VOIR TABLEAU ENVOYÉ LE 31 OCTOBRE

Sur proposition de _____, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'état comparatif des revenus et dépenses 2022-2023.

ADOPTÉE

PROPORTION MÉDIANE: 74% FACTEUR COMPARATIF : 1.35
 - 6.3 Fondation santé Bécancour-Nicolet-Yamaska
Don de 150 \$
 - 6.4 Fondation Philippe Laprise (**page 9 et 10**)
 - 6.5 Don pour la guignolée du CPSC Le Cercle (**page 11**)
 - 6.6 Demande de financement Moisson Mauricie/Centre-du-Québec, une demande de 36 \$.
 - 7.- Urbanisme
 - 7.1 **AVIS DE MOTION** est donné par _____, conseiller (ère), qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure, il sera présenté une modification au règlement modifiant le Règlement sur le zonage # 2012-03 (**page 13**)
 - 7.2 **AVIS DE MOTION** est donné par _____, conseiller (ère), qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure, il sera présenté une modification au règlement modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme #2012-02 (**page 27**)
 - 7.3 **AVIS DE MOTION** est donné par _____, conseiller (ère), qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure, il sera présenté une modification au règlement sur les usages conditionnel # 2012-10. (**page 32**)
 - 7.4 **AVIS DE MOTION** est donné par _____, conseiller (ère), qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure, il sera présenté l'adoption du

règlement 2023-11 relatif à la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité de Lemieux. (**page 33**)

- 7.5 Dépôt et adoption du premier projet de règlement # 2023-08 modifiant le règlement de zonage #2012-03 (**page 13-26**)
- 7.6 Dépôt et adoption du premier projet de règlement # 2023-09 modifiant le plan d'urbanisme # 2012-02 afin d'y intégrer des dispositions concernant les îlots de chaleur et de modifier le plan des grandes affectations (**page 27 à 31**)
- 7.7 Dépôt et adoption du premier projet de règlement # 2023-10 modifiant le règlement sur les usages conditionnel # 2012-10 (**page 32-33**)
- 8. Égouts et assainissement.
- 9.- Voirie
 - 9.1 Déneigement d'urgence
- 10.- Édifices et équipements
 - 10.1 Contrat de pelouse édifice municipal, église, loisirs et caserne
- 11- MRC et Autres : M. Jean-Louis Belisle
 - 11.1 Résumé de la séance
- 12.- Régie des déchets.
 - 12.1 NOMINATION DE LA REPRÉSENTANTE POUR LA RIGIDBNY
Sur proposition de _____, il est résolu à l'unanimité des membres présents de mandater Madame Céleste Simard pour représenter la municipalité lors des réunions de la RIGIDBNY
- 13.- Incendie
 - 13.1 Renouvellement du bail de location de la caserne
 - 13.2 **AVIS DE MOTION** est donné par _____, conseiller (ère), qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure, il sera présenté une modification au règlement modifiant le Règlement # 2016-03 urgence 9-1-1

RÈGLEMENT #2023-12 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-03
URGENCE 9-1-1 (page 12)
AUGMENTATION DE 0.06 \$
- 14.- Loisirs
 - 14.1 Résolution d'appui modification de la résolution # 2023-10-157 (**page 34**)
 - 14.2 Projet Soirées Humour su'l Gazon organisé par Sam Arsenault originaire de Lemieux.
- 15.- Bibliothèque
- 16.- Cours d'eau
- 17.- Période de questions.
- 18.- Correspondance
- 19- Certificats de crédits
- 20- Levée de la session
Heure :